Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/09/2025

KERALISS LISSAGE rappelle Lissage Tanin Cocoa Organic Protéine Step 2 – 1L



- Noms des modèles ou références concernés : **Lissage Tanin Cocoa Organic Protéine Step 2 – 1L**
- Marque : **Elyssa cosmétiques**
- **GTIN 7908024951038**
- Conditionnements : **1000ML step2**
- Date début/fin de commercialisation : **du 28/09/2023 au 31/07/2025**
- Informations complémentaires : **Lissage Tanin Cocoa Organic Protéine Step 2 – 1L Marque : Elyssa cosmétiques GTIN : 7908024951038**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Keraliss lissage**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de la substance Butylphenyl Methylpropional (Lilial), ingrédient interdit en cosmétique dans l'Union européenne depuis le 1er mars 2022.**
- Risques encourus par le consommateur : **Risque chimique**
- Description complémentaire du risque : **Risque chimique lié à la présence d'un ingrédient interdit. Présence de la substance Butylphenyl Methylpropional (Lilial),**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 31 décembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0466877125**
- Informations complémentaires publiques : **Les consommateurs sont invités à ne plus utiliser le produit de lissage capillaire professionnel Cocoa Organic Protein Step 2 – Elyssa Cosmétiques (1L) en raison de la présence de Butylphenyl Methylpropional (Lilial), ingrédient interdit dans les cosmétiques en Europe depuis mars 2022. Il est recommandé de rapporter le produit au point de vente pour obtenir un remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre